

2025/20/10/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq à seize heures, le vingt octobre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, également convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, GUEGUEN Annick, GOUJARD Laurine, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, ULLIAC Morgane, LE GOFF Jeannine LE FUR Annick,

Absent(e)(s) : KERSULEC Louis

Procuration(s) : LE FUR Françoise à LE FLOC'H Hervé, LE FUR Annick à MOIZAN Anne-Marie, BAUDET Dannie à ROYANT Helen, LE GOFF Jeannine à HENRY Catherine

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 13/10/2025

Reçu en Préfecture de VANNES le 27/10/2025

Convocation affichée le : 13/10/2025

Publié ou notifié le 27/10/2025

Nombre de Conseillers :

Certifié exécutoire le 27/10/2025

En exercice : 12

A GOURIN, le 27/10/2025.....

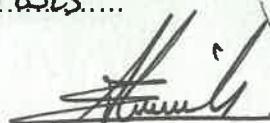
Présents : 6

Le Président,

Procuration (s) : 4

Hervé LE FLOC'H

CCAS
de
Gourin



6- CCAS – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PLEIN DROIT DES AGENTS TERRITORIAUX TITULAIRES DU CCAS DE GOURIN AUPRÈS DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DORN HA DORN DE LE FAOUËT À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2025

Suite à l'adhésion au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Dorn Ha Dorn, monsieur le Président présente au conseil d'administration la convention de mise à disposition de plein droit et sans limitation de durée des quatre agents titulaires par le CCAS de Gourin auprès du GCSMS Dorn Ha Dorn à compter du 1^{er} novembre 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Au moyen d'un **vote à main levée et à l'unanimité**,

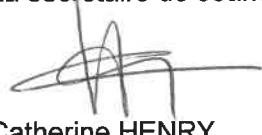
- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de plein droit des agents territoriaux titulaires du CCAS de Gourin auprès du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Dorn Ha Dorn de le Faouët à compter du 1^{er} novembre 2025,
- **AUTORISE** Le Président à signer la convention à intervenir.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 20 octobre 2025

Le Président

Hervé LE FLOC'H



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY